

Cours d'appui

L'ECG propose des cours d'appui personnalisés et individuels, en fonction des besoins de chaque élève et de chaque niveau.

Cours d'appui à la carte (CA)

Déroulement :

- L'élève qui désire profiter d'un cours d'appui, contacte le SePAS et reçoit l'adresse e-mail de l'enseignant correspondant
- L'élève envoie un mail à l'enseignant > un rendez-vous est fixé entre eux
- Le CA a lieu à l'ECG pendant la pause de midi ou après les cours
- L'aide proposée est individuelle, mais si les enseignants voient qu'un certain nombre d'élèves rencontrent les mêmes problèmes, ils peuvent donner des cours d'appui à un groupe
- Si l'élève ne vient pas au cours d'appui fixé, l'enseignant le contactera pour en connaître la raison
- Une absence injustifiée peut conduire à l'exclusion des CA
- En cas d'empêchement, l'élève est tenu d'en informer l'enseignant dans les meilleurs délais

Schüler hëllef Schüler (SHS)

Les élèves qui ont envie de donner des cours d'appui à leurs camarades et qui sont forts dans une branche spécifique, peuvent contacter le SePAS pour devenir un « élève-prof ».

En voici les conditions :

- Suivre une formation obligatoire pour « élève-prof » (certificat de participation remis après la formation)
- L'« élève-prof » doit avoir eu de bons résultats dans la matière correspondante les deux dernières années.
- Avoir un avis favorable de l'enseignant de la matière correspondante
- Être dans une classe de 4^eG à 1^{re}G

Déroulement :

- Remplir une fiche d'inscription remise par le SePAS
- Le SePAS et le SSE établissent une liste d'élèves-profs par matière et par classe
- Les élèves qui demandent de l'aide prennent contact avec le SePAS qui leur remet le numéro de téléphone ou l'adresse e-mail de l'« élève-prof » concerné.

Les « élèves-prof » sont payés soit par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, soit par l'ECG au tarif suivant :

- Élève de 4^e ESG : 9,77 €/heure
- Élève de 3^e ESG : 12,22 €/heure
- Élève de 2^e/1^{re} ESG : 14,66 €/heure

Le cours d'appui est gratuit pour les élèves demandeurs !

Pour plus d'informations : SePAS : Tél. 2604-5345 (sepas@ecg.lu)

Cours renforcé en français (4eGCM)

Un cours renforcé en français est proposé aux élèves de 4^e qui ont des difficultés dans cette branche. Le conseil de classe peut imposer à l'élève de suivre ce cours. Il peut également s'y inscrire volontairement. La durée de fréquentation de ce cours dépend des progrès réalisés par l'élève et de son implication.

Démarche contre l'absentéisme

Pour prévenir l'exclusion scolaire de nos élèves, la direction, les régents ainsi que les membres du SePAS ont élaboré une démarche commune contre l'absentéisme.

L'objectif de cette intervention est d'offrir à des élèves, présentant des *absences fréquentes*, un encadrement systématique afin de remédier dès le début à l'absentéisme et de contrecarrer ainsi les tendances d'exclusion scolaire et de prévenir ainsi l'échec scolaire.

Le régent suit individuellement les élèves et intervient dès que des problèmes apparaissent.

Des concertations intenses entre les régents et les membres du SePAS sont prévues à des intervalles régulières.

Pour mieux répondre aux besoins de nos élèves et de trouver des solutions adéquates, il nous semble évident qu'ainsi le dialogue avec les parents joue un rôle important dans la réussite scolaire des élèves.

Les différentes étapes de l'encadrement :

- Le régent contacte l'élève
- Le régent contacte les parents et donne un feedback au SePAS
- Le régent envoie une lettre aux parents pour les inviter à un entretien en présence de leur enfant (en présence éventuelle du SePAS)
- Intervention du Conseil de classe et du directeur

Les élèves majeurs ont droit à une excuse manuscrite par trimestre, après les excuses doivent être rédigées par les parents ou certificat médical.